PLR
Les Libéraux-Radicaux

JAB CH-1005 Lausanne LA POSTE

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | Nº 9 | MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Université d'été	8-10
Femmes PLR	11
JLRV	12
Les députés en action	13
Rappel repas de soutien	14
Frivolités essentielles	16

Message de la présidente
De vraies baisses d'impôts pour les personnes physiques
Page 3

Votations fédérales
EFAS, un pas important !
Pages 4-5

Université d'été
Négociations avec l'UE
Un bijou de dentelle et d'horlogerie fine
Page 10

Dans le monde
À l'Est, l'ombre de Rapallo
Page 15

Influence de l'Europe ?

Le luxe au secours de l'Europe...

Si l'Europe économique, technologique, industrielle, politique et militaire a perdu de sa spendeur dans le monde, il lui reste le luxe, la gastronomie et le tourisme pour marquer des points. Est-ce suffisant ? Son influence se réduit comme peau de chagrin, innovation et compétitivité, les mots-clés pour remonter la pente... Analyse et commentaire...

Pages 6-7

Administration : Tribune, place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, T : 021 323 72 78, F : 021 320 60 86, E : tribune@plr-vd.ch **Éditeur :** PLR Vaud **Rédaction :** Fabienne Guignard, rédactrice en chef, E : tribune@plr-vd.ch
Publicité : Urbanic Régie publicitaire, T : 079 278 05 94, E : info@urbanic.ch **c.c.p :** 12-234282-6 / IBAN : CH93 0900 0000 1223 4282 6 **Direction artistique :** Fabienne Guignard et Catherine Berney Mazza **Impression :** PCL Presses Centrales SA

L'Europe perd de sa superbe

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Avec ses bientôt dix millions d'habitants la Suisse est un nain sur le plan démographique mais pour sa taille, son influence marque les esprits. Sa haute technologie dans les domaines financier, pharmaceutique, horloger, joaillier et de la protection des données, ses bons offices, le CICR lui donne un statut à part dans la confrérie du monde mais un si petit pays peut-il à lui seul renforcer l'influence de l'Europe ?

Une influence européenne de moins en moins importante, qui fait dire que l'Europe est en déclin. Sûr qu'elle n'est pas au mieux de sa forme. La voilà davantage spectatrice du monde, ne sachant pas sur quel pied danser parmi tous ces bouleversements, révolutions et guerre actuelles et potentielles. Les valeurs démocratiques sont torpillées de plus en plus, même de l'intérieur. De plus en plus souvent de l'intérieur d'ailleurs nous mettant ainsi à risque en permanence.

Nos 450 millions de consommateurs, vieillissants, ne produisent plus suffisamment pour peser efficacement, le soft power, artistique notamment, n'est plus que l'ombre de lui-même. Bref, l'Europe, malgré ses nombreux atouts s'est laissé déborder par les événements. Peu de leaders et de grands patrons d'entreprises pour enthousiasmer les foules. Pas assez de compétitivité et d'innovation. Pas assez de prise de risques. La petite Suisse reste une île d'exceptions qui caracole en tête des charts mondiaux en la matière. Cela nous permet à nous de sortir la tête avec fierté mais sans être suffisamment puissants pour entraîner tout un continent qui, disons-le, politiquement du moins nous snobe…

L'Europe n'a plus ce souffle d'idées, de valeurs qui a construit l'Occident. Elle doit se ressaisir. Mais le peut-elle ? Le retard est déjà tellement grand. L'Asie et les USA prennent toute la place. La compétition globale internationale est aujourd'hui une nécessité, une question de survie. Que l'Europe se réveille rapidement pour ne pas regarder l'histoire s'écrire sans elle…

Votations fédérales du 24 novembre 2024

Recommandations de vote

Arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales **OUI**

Modification du 29 septembre 2023 du Code des obligations (droit du bail : sous-location) **OUI**

Modification du 29 septembre 2023 du Code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) **OUI**

Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) **OUI**

De vraies baisses d'impôts pour les personnes physiques
La première fois depuis plus de 20 ans

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

En cette fin d'automne, les annonces relatives aux finances de l'État pleuvent. D'abord, le Conseil d'État a dévoilé son plan *«Pouvoir d'achat»*, avec plusieurs mesures fiscales qui toucheront la classe moyenne. Ensuite, le budget 2025 de l'État de Vaud qui, lui, présente un déficit de l'ordre de 303 millions de francs, résultat qui respecte la limite constitutionnelle du *«petit équilibre»*.

Le plan *«Pouvoir d'achat»* prévoit différentes mesures de baisses fiscales pour l'ensemble de la population. Pour 2025, une réduction additionnelle de 0,5 % de l'impôt cantonal sur le revenu, soit une réduction totale de 4 %, est prévue. Les seuils d'imposition en ligne directe seront augmentés (conformément à une motion du député PLR Mathieu Balsiger), la directive de l'ACI sur l'estimation des titres non cotés aux fins de l'impôt sur la fortune sera améliorée, de même qu'un retour à la situation antérieure sur le bouclier fiscal va être proposée. D'ici 2027, une réduction cumulée de 5 % de l'impôt sur le revenu et une de 5 % sur l'impôt sur la fortune seront mises en œuvre. En parallèle, l'État lancera les travaux en vue de réformer les barèmes fiscaux sur le revenu et la fortune. Il faut aussi rappeler que des mesures fiscales sont déjà entrées en vigueur en 2023 et 2024, en particulier l'augmentation de la déduction pour primes d'assurance maladie (répondant ainsi à l'initiative des JLRV), de la déduction pour frais de garde et de la diminution de l'imposition de la fortune mobilière. Depuis le 1er janvier 2024, une réduction de 3,5 % de l'impôt sur le revenu est déjà effective.

Ce sont donc des baisses plus importantes que les promesses électorales de l'Alliance vaudoise (250 millions) représentant au total plus de 270 millions par an qui seront redistribués aux Vaudoises et aux Vaudois, soit un total de près d'un milliard de francs cumulé sur l'ensemble de la législature. Cela correspond en réalité à une baisse de 9 points d'impôts, la réforme la plus importante de la fiscalité depuis le début du siècle.

Certains esprits chagrins considèrent que cette réforme n'est pas suffisante : il faut leur répondre que nous ne sommes même pas encore à la moitié de la législature et que déjà de nombreuses réformes aboutissant à des résultats concrets pour la population ont été entreprises et menées à bien. C'est la première fois depuis plus de 20 ans que des baisses de la fiscalité pour les personnes physiques sont prévues. Il faut également se rendre compte que l'inversion de la vapeur prend du temps et ne peut être faite d'un coup de baguette magique.

Mais il est évident qu'en parallèle, le PLR travaillera également à proposer des mesures pour une maîtrise des charges et une meilleure efficience de l'État, car c'est également ainsi que nous pourrons redonner de l'attractivité à notre canton. Nous devons retrouver une administration au service du citoyen, qui n'entrave pas les possibilités de développement économique de notre canton.

En regardant le budget présenté, avec un déficit important dû en particulier à des causes conjoncturelles, notamment l'accueil des réfugiés ukrainiens et l'inflation, nous devons garder en tête que nous voulons une politique financière responsable pour notre canton, et c'est ce que nous proposerons pour l'avenir.

Pour 2025, une réduction additionnelle de 0,5 % de l'impôt cantonal sur le revenu, soit une réduction totale de 4 %, est prévue.

Logement
Deux fois OUI au droit du bail

par Gregory Bovay,
vice-président PLR Vaud,
député

Le 24 novembre prochain, le peuple suisse votera sur deux modifications du droit du bail adoptées par le Parlement mais attaquées par un double référendum. L'un des projets de loi concerne la sous-location, l'autre le besoin propre.

Les deux projets contribuent à rendre les règles actuelles plus équitables et transparentes et remédient à certaines situations problématiques dont peuvent souffrir les locataires et les bailleurs de même que l'ensemble des résidents d'un immeuble.

SOUS-LOCATION : UNE RÉVISION BIENVENUE

La révision prévoit que la sous-location fasse désormais l'objet d'une demande écrite du locataire et d'un accord écrit du bailleur. Elle clarifie aussi les conditions de la sous-location, évite des malentendus ou des confusions. Les conditions auxquelles le bailleur peut refuser son accord à la sous-location sont précisées et complétées. Dorénavant, le bailleur ne sera plus tenu d'accepter une sous-location si celle-ci est prévue pour une durée supérieure à deux ans.

Le projet répond également à la problématique du locataire qui sous-loue son logement à un prix exorbitant, par exemple au travers de plateformes comme Airbnb ou dans des régions touristiques très prisées, voire dans des zones où sévit la pénurie de logements, pour s'enrichir de manière injustifiée. Il arrive régulièrement que des locataires fassent du business en sous-louant à un prix élevé un logement au lieu de l'habiter. La révision vise à empêcher de telles situations tout comme elle limitera les changements permanents de sous-locataires et les va-et-vient gênants que cela peut entraîner pour les autres occupants d'un immeuble et le voisinage.

BESOIN PROPRE : UNE ADAPTATION FORMELLE

Le deuxième projet prévoit de remplacer le *« besoin propre urgent »* par le *« besoin propre important et actuel, établi sur la base d'une évaluation objective »* qui est une notion développée par la jurisprudence du Tribunal fédéral. Ainsi, en cas d'acquisition d'un bien loué à un tiers, le nouveau propriétaire pourra comme aujourd'hui résilier le contrat de bail en respectant les délais et les échéances prévus dans la loi en lieu et place des délais et des échéances fixés dans le contrat de bail. Il ne pourra toutefois le faire que s'il souhaite emménager dans l'appartement ou utiliser lui-même le local commercial et qu'il arrive à prouver l'existence d'un besoin urgent pour lui-même ou ses proches parents ou alliés. Les droits des locataires ne sont en revanche pas réduits.

Dans les faits, la notion de *« besoin propre »* d'un nouveau propriétaire ne concerne que très peu de baux à loyer mais le projet a l'avantage de rappeler que l'exercice du droit de la propriété doit être possible ; soit le droit d'utiliser son bien dans un délai prévisible et raisonnable. L'en empêcher équivaut à une restriction grave du droit de la propriété.

Outre les améliorations ponctuelles et ciblées qu'elles apportent, ces deux révisions du droit du bail s'inscrivent dans un contexte plus large lié au logement et au besoin de booster l'offre pour résoudre les problématiques de pénurie et de prix.

Or, le double référendum contre ces révisions est contre-productif puisqu'il ne s'attaque pas aux racines des problèmes d'aujourd'hui. Ces révisions méritent ainsi un double oui clair et massif afin que la politique du logement évolue dans l'intérêt de toutes et de tous.

publicité

Le financement uniforme des soins maladie/EFAS, un pas important !

par Catherine Labouchère,
présidente de la Commission santé et affaires sociales du PLR Vaud

Le 24 novembre prochain, nous voterons sur le financement uniforme des soins maladie, plus connu sous son acronyme allemand EFAS. Comment définir cette réforme de la LAMal ? Il s'agit d'unifier le mode de financement de l'assurance maladie de base (AOS) dans les trois secteurs que sont l'hospitalier stationnaire, l'ambulatoire et ceux de longue durée en EMS et soins à domicile, à savoir 73,1 % par les assurances et 26,9 par les cantons. Cette modification de la LAMal a été adoptée à une large majorité des deux Chambres à Berne en décembre 2023 concrétisant la motion Ruth Humbel après 14 ans de travaux !

Le montant estimé est de 440 millions de francs d'économie basés sur les chiffres de 2019 et d'environ d'un demi-milliard d'ici 2030.

Actuellement, le financement est le suivant : pour l'hospitalier stationnaire : 55 % par le canton et 45 % par les assurances, pour l'ambulatoire : à 100 % par les assurances et pour les soins de longue durée de 46 % : par les assurances et 54 % par les cantons.
Cette réforme a plusieurs raisons. Tout d'abord le virage vers l'ambulatoire, dû aux progrès médicaux et techniques et par les règles fédérales l'imposant pour toute une liste d'interventions. Ce virage est bénéfique aux patients car il assure, dans la grande majorité des cas, une qualité et une sécurité accrues (p. ex. diminue les maladies nosocomiales). Ensuite, il induit une meilleure lisibilité et une simplification du système qui sera le même partout. Enfin, le dialogue entre assurances et cantons deviendra la norme alors qu'actuellement les assurances n'ont aucun incitatif à sortir les patients de l'hospitalier stationnaire car les cantons en prennent une grande partie à leur charge. Avec le nouveau financement, les assurances ayant moins à payer pour l'ambulatoire et les primes diminueront par effet domino. Le montant estimé est de 440 millions de francs d'économie basés sur les chiffres de 2019 et d'environ d'un demi-milliard d'ici 2030. Ceci a été confirmé en septembre de cette année par la réponse du Conseil fédéral à la question du conseiller aux États Joseph Dittli sur ce sujet.
Pour les soins de longue durée, les établissements de soins devront convenir avec les assureurs des tarifs pour couvrir les coûts nécessaires à des prestations efficientes des soins, c'est-à-dire sûrs et de qualité ce qui sera également bénéfique aux soignants tant pour leur donner une formation adéquate que pour faire croître leur nombre.
Pour les patients, la situation, une fois leur franchise choisie, sera la même qu'aujourd'hui, soit 10 % des factures ambulatoires jusqu'à un montant de 700 francs par an. Pour les soins de longue durée, la contribution des patients restera fixée par le Conseil fédéral et ne pourra pas augmenter pendant 4 ans si la réforme est adoptée. Le contrôle des factures a fait l'objet d'un compromis entre les cantons et les assurances pour qu'il soit stable et fiable.

Cette réforme constitue un pas important vers une meilleure coordination et une qualité augmentée. Elle ne résoudra pas à elle seule toutes les questions liées à la santé, domaine beaucoup plus large que celui de la maladie, mais elle constitue une étape dans la bonne direction, instituant un dialogue entre les parties concernées. Cela conduira aussi à offrir de nouveaux modèles vers des soins coordonnés et intégrés plus efficaces et moins onéreux.
Les syndicats, malgré les votes majoritaires des Chambres (Conseil national : 141 oui 42 non et 15 abstentions, Conseil des États 42 oui et 3 non) ont lancé un référendum disant que cela augmentera les coûts. Leur stratégie est de bloquer toute réforme pour introduire la caisse unique et les primes au revenu. En ce qui concerne le PLR, les députés du parti des deux Chambres fédérales ont voté cette réforme à l'unanimité moins 1 abstention et le Congrès vaudois à l'unanimité moins 7 abstentions.

Continuez de nous suivre

Instagram
instagram.com/plrvaud/

x.com/PLR_VD
@PLR_VD

facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

LinkedIn
Page Linkedin
PLR.Libéraux-Radicaux Vaud

L'influence de l'Europe diminue comme peau de chagrin

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Quand je regarde la carte du monde, je me sens terriblement européenne. Une culture millénaire nous a construit, nos grandeurs, nos déchéances, nos guerres, nos langues, nos mentalités, nos gastronomies, notre vision du monde où l'Occident depuis plusieurs siècles a pris l'ascendant sur les autres continents.

L'Afrique, cette ignorée, refait surface sans encore trouver sa place. L'Asie qui avait dominé le monde pendant des siècles reprend de sa superbe à notre détriment. Les USA, cet empire jeune et arrogant a eu la mainmise sur le monde imposant sa force et sa volonté, à plus faible que lui. Mais le multilatéralisme est passé par là. Ce pays jeune doit se construire une histoire face à des pays d'Orient, d'Extrême-Orient qui ont la leur, des Égyptiens, à l'Empire Ottoman, les Perses, les Grecs et les Romains, la Chine ou le Japon. Mais la roue tourne dans l'Histoire du monde. Les vainqueurs cèdent contraints et forcés la place à plus fort qu'eux. Ils doivent partager.

Et la place de l'Europe dans ce chamboulement ? Elle se visite aujourd'hui comme un musée. La *« vieille Europe »* comme disait Dominique de Villepin. Le Louvre, le musée le plus visité du monde mais quelle place aujourd'hui pour la voix de la France ? L'Allemagne n'est pas encore guérie de sa réunification. Ses démons ressortent à l'Est. La Grèce, l'Espagne, le Portugal ressortent à peine de leur descente aux enfers. Les pays de l'Europe centrale et orientale sont partagés entre la Grande Russie, l'Occident ou l'Asie. La Turquie et l'Iran pleurent d'avoir perdu leurs empires et veulent les reconquérir, par la force s'il le faut. L'Inde veut jouer dans la cour des Grands qu'elle est désormais. Elle en a les moyens économique, démographique, diplomatique. L'Amérique latine n'est pas encore remise de ses nombreuses révolutions qui perdurent mais veut sa place dans la confrérie des nations.

J'écrivais il y a quelques années un dossier dans TRIBUNE intitulé *« Partie d'échecs entre les USA et la Chine »*. On pouvait à cette époque pas si éloignée encore espérer que l'Europe se placerait en force intermédiaire, jouant un rôle clé entre deux monstres économiques et idéologiques. Une troisième force égale aux deux autres, forte de son économie, de sa tradition politique et historique héritée aussi du colonialisme. Une vraie force de propositions, d'influence, de prospérité économique, d'innovation, l'éclosion des Lumières, de l'art, de l'humanisme et de la démocratie. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Le wokisme a passé par là. L'islamisme politique aussi, l'extrême droite un peu partout. Les pays colonisés et depuis indépendants se rebellent contre leurs anciens *« patrons »*, souhaitant eux aussi leur part du gâteau.

L'économie de l'Europe n'est guère resplendissante. Un petit 1 % de croissance depuis des années. L'Allemagne est quant à elle, pour la deuxième année, en récession. Son si solide réseau industriel notamment dans les domaines des machines, de l'automobile est mis à mal par la crise énergétique et aussi par le dynamisme remarquable de la Chine, du Japon ou de la Corée du Sud. Pas de géants européens de la tech. La France vit des heures tragiques avec un déficit record qui risque de mettre en danger l'UE elle-même par sa faiblesse à tout point de vue. On aime à le répéter : les USA innovent, les Chinois copient en mieux et l'Europe réglemente. Cette réglementation qui ralentit la prospérité, augmente les charges de fonctionnement et démotive les entrepreneurs. L'Europe est désormais à la traîne alors qu'elle était la locomotive, ou pour le moins, une

Une des forces de l'Europe reste son potentiel touristique et gastronomique.

Dans le domaine du soft power, le cinéma, la musique notamment, l'Europe aussi se fait dépasser.

En matière spatiale, l'Europe et son projet Ariane a désormais vingt ans de retard sur les fusées d'Elon Musk.

des locomotives. Elle reste cependant attractive pour les réfugiés du monde. Nous voilà pour eux un continent riche et respectueux du droit et des droits de l'homme. Une rareté… Mais à quel prix pour nous ?

Sans parler du retard en matière d'innovation, numérique tout d'abord et en intelligence artificielle dont les grands acteurs se font une guerre impitoyable sur le sujet. Mais sans nous. En matière spatiale, l'Europe et son projet Ariane a désormais vingt ans de retard sur les fusées d'Elon Musk, dont la toute dernière version vient de connaître un grand succès. Près de 80 % des satellites appartiennent à ce génie cinglé qui nous met de facto hors course. Les étudiants qui vont dans des grandes écoles européennes sont immédiatement recrutés par des firmes de la Sillicon Valley, offrant ainsi à leur nouveau pays d'adoption une avance technologique dont nous ne bénéficions pas.

Une des forces de l'Europe reste son potentiel touristique et gastronomique. Dans le domaine du soft power, le cinéma, la musique notamment, l'Europe aussi se fait dépasser. Plus de Delon, de Visconti, de Mastroianni, de Deneuve. Les grands films à réputation internationale sont américains. Quelques exceptions comme les James Bond, qui restent en mains britanniques. Les rois de la pop étaient anglais, Freddie Mercury, les Beatles, Sting, Phil Collins, David Bowie. Les rois sont aujourd'hui rappers, noirs le plus souvent et coréens. La K-pop mène les charts musicaux. Bollywood fait plus d'argent qu'Hollywood. Les Chinois, grands investisseurs dans l'industrie artistique en Occident offrent un potentiel de marché exceptionnel mais posent leurs exigences. Pas de films avec des acteurs soutenant le Tibet (Richard Gere), des personnages principaux asiatiques, sinon pas de droits de diffusion. En Europe, le cinéma est devenu un cinéma de niche pour les romantiques ou dépressifs. Un cinéma de seconde zone. Il y a encore heureusement les Festivals de Cannes, Venise ou Berlin pour le glamour.

Le luxe reste encore un des grands atouts, voire le plus grand atout de l'économie européenne avec deux groupes français qui se font une guerre implacable, LVMW de Bernard Arnault et Kering d'Henri-François Pinault. L'Oréal reste en tête de classement pour les soins capillaires mais la Corée du Sud est en train d'exporter avec force ses produits exceptionnels de soins de la peau. Le dernier en date LA NEIGE, au nom français pour faire classe en Asie, s'expose dans tous les médias mondiaux avec un ambassadeur super star, Kim Seokjin, un des membres du groupe de K-pop coréen BTS. Il vient de devenir lui aussi l'ambassadeur mondial de Gucci faisant sauter les sites de vente en rupture de stocks en quelques heures. L'impact de ces artistes nouvelle génération est immense. Tout le monde se les arrache car il n'y en a quasi plus en Europe. Futile diront certains. Tout sauf futile. Le monde ne nous appartient plus. La roue est en train de tourner. L'influence de l'Europe diminue comme peau de chagrin, tout cela, comme dit le patron du groupe automobile Stellantis Carlos Tavares, parce que *« l'Europe a peur de la compétition »*. C'est pourtant elle qui nous fait avancer et devrait nous motiver.

La Suisse est ainsi une petite île d'exceptions. Deux Écoles polytechniques parmi les meilleures universités du monde. Le CHUV, (qui nous coûte une fortune), est classé 11e meilleur hôpital mondial… Mais nos étudiants eux aussi s'en vont vers des contrées plus valorisantes et rénumératrices. Notre pays a su rester très compétitif et innovant dans sa globalité et particulièrement en matière de haute technologie, joaillerie, horlogerie, machines, banques, data center. La Suisse est ainsi un pays industriel à haute valeur ajoutée d'où notre force d'exportation. Avec une bonne image en Asie, de sérieux, de pragmatisme, de qualité, de perfectionnisme, des points communs avec cette partie du monde qui allie modernité, qualité et tradition. La Suisse l'a bien compris. Mais les Européens ne veulent pas prendre modèle sur nous, c'est dommage, ils se porteraient sans doute mieux…

Le luxe reste encore un des grands atouts, voire le plus grand atout de l'économie européenne.

La K-pop mène les charts musicaux. Bollywood fait plus d'argent qu'Hollywood.

l'Europe a peur de la compétition.

La Suisse est une petite île d'exceptions.

Près de 80 % des satellites appartiennent à ce génie cinglé qui nous met de facto hors course.

L'Université d'été 2024
Un très bon crû

Le PLR Vaud organisait le 21 septembre sa fameuse Université d'été et toujours dans les locaux de GastroVaud, devant une assistance d'une centaine de personnes motivées et interactives à souhait. Osons le dire une excellente matinée de réflexion sur trois sujets distincts, trois ateliers : le wokisme animé par Enzo Santacroce, président de la Commission formation du PLR Vaud, la chaîne pénale avec comme invité spécial le procureur général du canton de Vaud et co-animé par l'avocat Quentin Racine. Un atelier sur la LAT, un sujet décidément toujours d'actualité.

Un exposé remarquable de Monsieur Alexandre Fasel, secrétaire d'État aux Affaires étrangères (DFAE) sur les relations futures avec l'UE aura été le point fort de cette fructueuse rencontre. Trois pages de TRIBUNE sont ainsi consacrées à cet événement de grande qualité.

Résumés
des trois ateliers de réflexion

Atelier chaîne pénale

par Soroush Yasamy,
JLRV, membre du comité

L'atelier sur la chaîne pénale en présence du procureur général Eric Kaltenrieder et de l'avocat Quentin Racine a donné lieu à de nombreuses réflexions sur le fonctionnement de la chaîne pénale sur Vaud. Pour rappel, la chaîne pénale correspond à tous les acteurs qui entourent le *« traitement »* d'une infraction depuis sa survenance jusqu'à l'éventuelle condamnation, des policiers jusqu'aux juges en passant par le personnel pénitencier.

La discussion s'est portée principalement sur le deal de rue en villes vaudoises et du mécontentement répandu concernant le laisser-faire des villes. Le constat largement partagé remet en question le manque de volonté politique au sein des exécutifs et des législatifs dont les majorités ne seraient pas forcément ouvertes à la présence policière. En outre, il existerait un dilemme même si la police devait faire preuve d'une présence forte. Pour certains, cela ne ferait que déplacer le problème, pour d'autres, la répression continue des dealers permettrait à ce que sur le long terme le canton perde en attractivité auprès de ces derniers s'ils venaient à constater que sur Vaud ils ne pourraient jamais entreprendre leurs activités confortablement. Une collaboration plus étroite entre la police et le Service de la population pour l'exécution des renvois a aussi été proposée, tout en sachant que la plupart des dealers sont des requérants d'asile sous le coup d'une décision de renvoi.

L'atelier a aussi touché à l'hooliganisme et à la poursuite pénale du discours haineux employé par les manifestants pro-Palestine qui occupaient les sites de l'Université de Lausanne.

À travers ces échanges, il s'est avéré que la distinction entre le travail du législateur et du procureur était pertinente. Le procureur ne se trouvant qu'en fin de la chaîne pénale a pour devoir d'appliquer la loi existante et non pas de modifier la loi.

Atelier les défis de la LAT

par Michel Tobler

animé par
Me Matthieu Carrel,
conseiller communal, Lausanne
et Laurence Muller-Achtari
syndique, Mont-sur-Lausanne

En 1969, l'aménagement du territoire devient une compétence cantonale avec ses très nombreux repères légaux aux abréviations barbares.

Dès 2012, la révision de la LAT touche aux principes fédéraux (dimension des zones à bâtir, densification des zones à bâtir, meilleures définition et protection des zones agricoles donnant naissance à une taxe de 20 % sur la plus-value d'une terre (dysfonctionne en CH) et impact sur la typologie des communes.

PROBLÈMES CANTONAUX ET COMMUNAUX :

- Seuls Vaud, Argovie et Thurgovie, possédant bien des terres agricoles, ont un problème avec la LAT1. Les autres cantons affichent des administrations proportionnellement inférieures.
- Le fonds cantonal, issu de la taxe sur la plus-value foncière qui est destiné aux dédommagements, manque tellement de définition et de précisons du département en charge de ce problème (SDT), qu'il n'est pas applicable.
- Le développement de plans communaux d'affectation s'enlise en raison de la complexité des exigences et des risques d'échec liés (référendum et initiatives, instabilité du droit et donc des plans par les autorités communales) et des politiques extrêmes (Verts et UDC) qui ne veulent pas densifier ou qui refusent une Suisse à dix millions d'habitants.
- La perte de confiance dans les services de l'État par les citoyens engagés qui constatent que les services (par ex. DAM et DIL) au sein de la DGTL ne se parlent pas entre eux.

Les participants regrettent l'absence lors de cette journée de réflexions des conseillers d'État PLR directement concernés par ce serpent de territoire… Quelques pistes pour améliorer la situation (la LATC2 devraient bientôt être soumises au Parlement) :

- renforcer les activités de nos députés pour retravailler voire modifier la *« mesure A11 »* du Plan directeur cantonal ;
- solliciter la mobilisation de nos conseillers d'État ;
- expliquer aux autorités communales que selon la LATC et son règlement révisés de novembre 2018, *« seules les communes définies comme centre cantonal ou régional ont désormais l'obligation d'élaborer un plan directeur communal. Pour toutes les autres, cet instrument est optionnel. Les communes faisant partie d'une agglomération doivent quant à elles établir un plan directeur intercommunal pour le périmètre compact d'agglomération »*.

Atelier sur le Wokisme

par Christopher Ulmer,
secrétaire général

animé par
Enzo Santacroce,
président de la Commission formation du PLR Vaud

Le wokisme. Un terme souvent utilisé mais que trop rarement défini. Le wokisme peut être défini comme une opposition entre les dominants et les dominés. Autrement dit, entre les gagnants et les perdants de l'histoire. Les wokes sont, ou se considèrent comme, des personnes *« éveillées »* ou conscientes des discriminations et des injustices sociales.

Ce mouvement, extrémiste pour certains, nécessaire pour d'autres, est officiellement né en 2014 aux États-Unis. Depuis, cette idéologie, qui a pour sous-produit la cancel culture (qu'on pourrait traduire par culture de l'effacement), fait des vagues en Europe, y compris en Suisse. Par exemple, en 2022, une conférence d'un professeur sur la théorie du genre à l'Université de Genève a été bloquée à plusieurs reprises par des activistes.

Le monde du travail est aussi impacté par le phénomène. En effet, les responsables des ressources humaines de certaines entreprises voient un dogme particulièrement revendicatif s'imposer année après année, de façon sournoise.

Plusieurs participants ont regretté le fait que le wokisme est le fruit d'une minorité bruyante et que l'opinion l'emporte sur le fait. Pour ces personnes, cette idéologie venue d'outre-Atlantique n'est pas en adéquation avec la culture du respect, du dialogue et du consensus, trois valeurs clés du système politique suisse.

D'autres également ont souligné que les personnes qui osent émettre des doutes sur le wokisme sont systématiquement ostracisées et censurées. Sapant ainsi le droit à la liberté d'expression, pourtant garanti par la Constitution suisse. D'autres s'appliquent l'auto-censure par peur d'être mis au banc de la société.

Après avoir insisté que la discrimination et le racisme doivent évidemment toujours être condamnés, plusieurs participants ont relevé que toute idéologie extrémiste qui vise à diviser la société, exclure des pans entiers de la population ou victimiser certains groupes, automatiquement vus comme vulnérables et incapables de se défendre, doit également être vigoureusement combattue.

Au rayon des potentielles solutions, ont notamment été évoquées : intervenir dans les législatifs des trois échelons pour que des débats sereins puissent avoir lieu, mettre en avant des directives d'application dans l'enseignement afin que la liberté d'expression soit garantie et respectée, et enfin, s'informer et oser dire les choses. Et surtout, ne jamais s'effacer. Jamais.

Négociations avec l'UE
Un bijou de dentelle et d'horlogerie fine

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Merci au secrétaire d'État du DFAE Alexandre Fasel de son brillant exposé sur les négociations en cours avec l'UE lors de cette matinée d'Université d'été. Un talent oratoire et de vulgarisation exceptionnels. Une discussion riche et ouverte avec l'assemblée.

Tout d'abord un peu d'histoire. L'après Deuxième Guerre mondiale aura sur le plan économique européen suscité un immense saut en avant auquel la Suisse participera pas à pas mais toujours de manière indépendante et à son rythme. De l'entrée à l'OCDE en 58, la mise en œuvre du Plan Marshall, le Conseil de l'Europe, l'AELE en 60, les premiers accords en 72, l'AELE puis les accords bilatéraux I et II que nous connaissons actuellement.

Sous l'impulsion Delors, l'UE accélèrera son marché intérieur en introduisant les désormais fameuses quatre libertés. Un espace de libre-échange marquant deux Europe, celle des membres de l'AELE, dont nous sommes et l'Europe communautaire à laquelle nous nous sommes refusés de faire partie. La Suisse ayant dit non en 1992 à l'EEE poussera notre pays à négocier des Accords bilatéraux I en 1999 (accords économiques) puis en 2004 des accords politiques (Schengen et Dublin). Nous voilà depuis quelques années arrivés au bout du chemin. Il était urgent de trouver une autre voie de collaboration avec l'Union européenne car cette dernière voit en notre pays un enfant difficile à gérer, capricieux qui veut *«le beurre, l'argent, du beurre et la crémière»*. On ne peut lui donner tort… Mais différence fondamentale de mentalité, l'UE réglemente à tout va et la Suisse a elle une vision pragmatique des choses. Notre force et singularité, base de notre succès. Une différence de taille qui mènera finalement à une rupture totale des négociations entre les deux parties. Rupture qui a mis en alerte les milieux politiques, groupes d'intérêts et associatifs en Suisse car sans accords, la prospérité du pays est en danger.

La Suisse décide de prendre son temps. Il aura fallu deux ans pour définir les sujets de négociations et surtout la manière dont on allait gérer les différends pour éviter tout blocage définitif tenant compte aussi de notre démocratie directe. Quatorze domaines de négociations ont ainsi débuté mi-février 2024 avec septante négociateurs de chaque côté, 24h/24 qui œuvrent à la réussite du projet, avec l'objectif de conclure fin 2024 déjà. Deux négociations sont menées de front, en interne en Suisse et avec l'UE. Nous participerions aux groupes de travail de l'UE mais sans participer aux décisions politiques du Conseil européen. Priorité du Conseil fédéral, sortir par le haut sans envisager d'adhésion ni se contenter d'un simple accord de libre-échange et de coopération à l'instar du Canada ou de la GB. Car disons-le, *«il n'y a pas de rêve européen en Suisse, uniquement une lecture froide de nos intérêts»*.

Notre pays est connu pour ses qualités de négociateurs, c'est ici un exemple visible de nos compétences, de la pure joaillerie fine, de l'horlogerie créative de pointe. Un bijou de dentelle que nos partenaires vont finalement accepter à nos conditions car eux aussi savent que notre pays est un grand pays économique et d'innovation. Se passer de nous ne serait pas dans leur intérêt non plus. Mais ne pas agir dans la précipitation. Notre slogan *«Aussi rapidement que possible mais aussi lentement que nécessaire»* reste toujours d'actualité…

En cas de non accord, l'économie suisse, pragmatique, délocalisera. On ne le veut pas non plus. Espérons donc une fin de négociation favorable. L'enfant terrible, intelligent, subtil et minutieux va remporter le match même s'il faut énerver nos partenaires… Un peu…

«Il n'y a pas de rêve européen en Suisse, uniquement une lecture froide de nos intérêts».

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.ch

Imposition individuelle : bravo les Femmes PLR !

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale PLR Vaud

Belle victoire des femmes PLR. Grâce à leur initiative populaire, le National a approuvé l'imposition individuelle. Une revendication que nous défendons depuis des décennies afin de mettre un terme à la pénalisation fiscale du mariage.

La persévérance et la détermination des Femmes libérales radicales sont connues et reconnues. Dans notre canton en 2009, elles ont écrit l'Histoire avec leur initiative sur l'accueil parascolaire des écoliers. Et 15 ans plus tard, les Femmes PLR réussissent un nouveau tour de force : que les couples mariés soient taxés comme les concubins.

Ce oui à l'imposition individuelle est une importante avancée sociale. Le système actuel est ancestral et patriarcal, créant une inégalité indéfendable. Notre société a évolué et se caractérise par sa diversité. Il est urgent que notre pays adopte une méthode fiscale équitable et moderne, qui met tous les modes de vie sur pied d'égalité.

Si l'imposition individuelle apporte plus de justice, elle met aussi en place de bonnes incitations fiscales. Les femmes pourront mieux intégrer (ou réintégrer) le marché du travail et élever leur taux d'activité si elles le souhaitent. D'autant que notre économie a besoin des femmes, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le rapport Gender Intelligence 2023 a calculé que nous pourrions gagner 53 000 temps plein si environ la moitié des femmes qui restent chez elles après avoir fondé une famille, retournaient à leur emploi avec une charge de travail de 70 %.

Aujourd'hui, 137 000 femmes demeurent à la maison. Cinquante-cinq pour cent d'entre elles désireraient pourtant reprendre le travail, Mais pour qu'elles reviennent, de bonnes incitations sont nécessaires. L'imposition individuelle est l'une d'entre elles.

De plus, une plus grande participation des femmes au marché de l'emploi contribuerait à accélérer notre croissance économique. Un taux d'emploi féminin aussi haut qu'en Suède (66 %, contre 56,7 % chez nous) augmenterait le PIB de notre pays de 6 %, soit de 33 milliards.

L'imposition individuelle aurait aussi des répercussions bénéfiques pour les assurances sociales. Les femmes pourraient se constituer une retraite suffisante. Les personnes qui diminuent ou abandonnent leurs activités pour s'occuper des enfants, cotisent moins à la prévoyance professionnelle. Et à la retraite, elles sont plus dépendantes des prestations complémentaires.

Le dossier passe maintenant aux États. À nous de convaincre nos adversaires, – ils sont encore nombreux – que ce nouveau système ne fragilise pas notre politique familiale. Au contraire. Les intérêts de la famille sont renforcés : l'imposition individuelle permet de mieux concilier vie familiale et professionnelle. Les femmes qui ne veulent pas travailler ne seront pas défavorisées. Les déductions fiscales pour les frais de garde ainsi que les aides pour les crèches et l'accueil de jour des enfants ne sont pas supprimés.

Faisons progresser ensemble l'indépendance et l'autodétermination des femmes en introduisant l'imposition individuelle. Une réforme libérale et concrète. Car les Femmes PLR préfèrent agir plutôt que de défiler dans la rue.

Quinze ans après, bilan et perspectives de la FAJE

par Élodie Golaz,
députée

Depuis sa création, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) est un acteur-clé dans la conciliation entre vie professionnelle et familiale en coordonnant et en facilitant le développement de l'accueil de jour des enfants de 0 à 12 ans.

Malgré une augmentation significative de l'offre, grâce à un modèle de financement solide impliquant l'État, les communes et les entreprises, la demande continue de dépasser l'offre. Il devient crucial d'explorer des solutions novatrices pour optimiser le modèle existant et créer de nouvelles places. Tout en soulignant que la complexité de la situation pour de nombreuses familles est accentuée par les spécificités de chaque réseau.

Le rapport de 2018 de la FAJE prévoyait déjà un besoin de 10 000 places supplémentaires. Aujourd'hui, il est estimé que 41 600 places seront nécessaires d'ici 2025 et 43 100 d'ici 2030. Et la FAJE prévoit que seules 1110 places seront créées annuellement jusqu'en 2030.

Les communes, confrontées à des défis comme la recherche de terrains et la pénurie de professionnels, doivent faire face à des exigences croissantes. Une réflexion approfondie doit se faire et des partenariats public-privé s'imposent pour permettre à la FAJE de poursuivre ses missions.

Un postulat déposé au Grand Conseil fin 2023, demande au Conseil d'État de fournir un bilan de la FAJE et les perspectives, comprenant notamment les éléments suivants :

- Une évaluation globale de ces 15 années incluant les retours de toutes les parties prenantes.
- Des éléments d'amélioration, notamment en termes d'articulation entre les réseaux et les différents acteurs (public-privé).
- Des perspectives visant à répondre aux besoins grandissants et à optimiser les services offerts aux familles vaudoises via une efficience des partenariats.

Promouvoir l'économie locale : un défi qui occupe les communes !

par Pauline Blanc,
conseillère communale, Lausanne

Le PLR défend bec et ongle la liberté entrepreneuriale, à juste titre, et par conséquent la promotion de l'économie et du commerce. À Lausanne, cela occupe particulièrement les membres du Groupe PLR au Conseil communal puisque la politique que mène la Municipalité de gauche tente de faire disparaître toute économie locale.

publicité

Nos commerçants et restaurateurs subissent une détérioration flagrante des conditions-cadres communales, que ce soit en termes de mobilité, de fiscalité mais également de règlementation bureaucratique par exemple. Cela nous inquiète particulièrement et ce sont des préoccupations qui nous sont fréquemment remontées.
Il est nécessaire d'agir en faveur du commerce local ! Fort de ce constat, un paquet de quatre postulats de promotion économique a été déposé sous ma plume par le Groupe PLR.

PROMOUVOIR ET DYNAMISER LE QUARTIER HISTORIQUE DE LA CITÉ

La Cité est le quartier historique de Lausanne. Malheureusement, ce n'est pas le lieu le plus dynamique de la Ville. Non sans efforts, les commerçants, restaurateurs et autres acteurs économiques privés tentent tant bien que mal de maintenir ce lieu historique attractif. Un coup de pouce de la Ville, en collaboration avec le Canton, dans le but de renforcer la vitalité de ce secteur serait bienvenu. Nous proposons donc de mettre en œuvre des conditions d'établissement de commerces et de restaurants-bar notamment plus attractives, permettant ainsi aux acteurs économiques de venir s'y installer et prévoir des projets enthousiasmants pour notre vieille ville.

PROMOUVOIR ET DYNAMISER LE QUARTIER BENJAMIN-CONSTANT / RUE DE BOURG

Le quartier de la rue de Bourg et Benjamin-Constant illustre parfaitement la cacophonie en matière de mobilité et d'aménagements urbains que mène la Municipalité de Lausanne. Cela a pour conséquence une baisse flagrante de la fréquentation de ce secteur, pourtant alors noyau économique de Lausanne. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des conditions-cadres propices au développement économique du quartier en améliorant notamment l'accessibilité et les aménagements urbains du quartier.

ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE TOURISTIQUE

En tant que Capitale olympique, le tourisme représente d'autant plus un vecteur de promotion économique important. La zone touristique définie par la Ville de Lausanne permet de mettre en œuvre des conditions-cadres favorables au développement touristique. Étendre ce périmètre semble donc un bon moyen de valoriser le tourisme à Lausanne. C'est pourquoi le PLR Lausanne propose de le faire, en collaboration évidemment avec les milieux économiques concernés.

PERMETTRE ET ENCOURAGER LA RESTAURATION DE NUIT

Finalement, la vie nocturne est un pan économique important à Lausanne, en tant que capitale vaudoise. Le manque de restauration possible passé une certaine heure péjore drastiquement les conditions de sortie. La restauration de nuit permet une meilleure sécurité ainsi qu'une meilleure gestion des groupements de personnes. En effet, ceci est en particulier dû à l'heure blanche (fermeture de tous les établissements durant une heure) que connait Lausanne, pour une raison qui semble n'être que chicanière et que nous proposons de supprimer.

Le quartier de la rue de Bourg et Benjamin-Constant illustre parfaitement la cacophonie en matière de mobilité et d'aménagements urbains.

Une grande variété de thèmes en ce début d'automne !

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

Les projets ne manquent pas pour votre députation : voici un florilège des interventions du mois dernier.

Financement des Espaces de consommation sécurisés (ECS) : également appelés « *locaux d'injection* », il apparaît que ces espaces sont subventionnés à hauteur d'une trentaine de pour cent par l'État. Or, il est également constaté qu'une partie des bénéficiaires de la structure n'est pas domiciliée dans le Canton et que cette situation engendre un appel d'air néfaste. Ainsi, **Gregory Bovay** interpelle le Conseil d'État pour savoir entre autres quelle est la part exacte d'argent public cantonal dévolue au financement de ces ECS et ce qu'il compte faire pour garantir une plus grande transparence quant aux exigences liées au lieu d'habitation des bénéficiaires des prestations délivrées par ces derniers.

Pour ce qui concerne la sécurité informatique, c'est **Michaël Wyssa** qui a déposé une interpellation visant à comprendre comment l'État envisage de renforcer la redondance des accès à internet pour garantir une meilleure stabilité et éviter que, à l'avenir, l'accès au réseau soit interrompu, comme ce fut le cas cet été au sein de l'Administration cantonale à la suite d'une attaque.

Au travers d'un postulat, **Marion Wahlen** a demandé au Gouvernement de rédiger un rapport concernant l'annonce de la reprise par le Service pénitentiaire des tâches assumées jusqu'ici par la Fondation vaudoise de probation, qui poursuit les buts suivants : la mise en œuvre et le suivi des mandats de probation et des peines alternatives à la détention (travail d'intérêt général et surveillance électronique) ainsi que l'assistance sociale dans plusieurs prisons vaudoises. Or, cette fondation de droit privé fonctionne à satisfaction et notre députée souhaite comprendre les raisons qui ont poussé le Conseil d'État à mettre en œuvre cette reprise. À l'appui du postulat, **Florence Bettschart-Narbel** a déposé une résolution demandant un moratoire sur la mise en œuvre de la vision du Conseil d'État concernant cette fondation.

À la suite de l'annonce de l'arrêt de la parution papier de la *Feuille des Avis Officiels* (ou FAO), **Sergei Aschwanden** et **Pierre-André Romanens** ont quant à eux déposé une motion demandant à l'Exécutif de modifier le décret réglant les questions relatives à la publication de la FAO en y intégrant un moratoire jusqu'à la fin de l'année 2030, garantissant ainsi le maintien des conditions actuelles. En effet, il s'agit de sauvegarder les emplois et les rentrées financières que génère la publication de cet organe officiel en format papier.

Enfin, dans le domaine de la régulation du lynx, **Florence Gross** a demandé par l'intermédiaire d'une simple question au Conseil d'État qu'il réponde à la motion de l'ancien député **Dominique Bonny** (pourtant déposée il y a plus de huit ans !) demandant que de véritables mesures soient prises pour gérer cette espèce. Régulation toujours, mais du loup cette fois : la simple question posée par **Anne-Lise Rime** vise à savoir si la condition liée au prélèvement des jeunes loups en premier lieu est une exigence fédérale.

Rendez-vous le mois prochain !

Vous pourrez retrouver en détail l'ensemble des objets déposés par la députation au travers du QR-Code ci-dessous :

PROCHAINE PARUTION
Mercredi 20 novembre 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL
Lundi 11 novembre 2024

Un seul slogan :
abonnez-vous à TRIBUNE...

AGENDA

Bloquez les dates !

PLR Vaud

CONGRÈS
Jeudi 28 novembre 2024, 19:30 jusqu'à 22:00
Palézieux

REPAS DE SOUTIEN
Jeudi 7 novembre 2024, 18:00
Puidoux, salle de la Forestay
Ch. du Signal 2
Plus d'informations en page 14 de ce numéro

AGENDA 2025

Dates à retenir...

PLR Vaud

CONGRÈS
Mercredi 26 mars, 19:30
Mercredi 25 juin, 19:30
Mercredi 1er octobre, 19:30
Jeudi 27 novembre, 19:30

RENTRÉE POLITIQUE
Mardi 12 août, 10:00

BRUNCH
Dimanche 24 août, 10:00

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
Samedi 6 septembre, 09:00

REPAS DE SOUTIEN
Jeudi 6 novembre, 10:00

Repas de soutien du PLR Vaud

Réservez vite vos tables ! Dernier rappel

Soirée de gala annuelle

Jeudi 7 novembre 2024 dès 18 h,
salle de la Forestay à Puidoux **CHF 150.– / personne**

Vous pouvez réserver une table de 8, 10 ou 12 personnes ou une place
à l'adresse suivante :
https://forms.gle/sbXAueCU7Vk9hf6QA
ou par courriel à **m.rochat@plr-vd.ch**

Programme de la soirée :

18 h 00	Accueil et vin d'honneur offert par le CDL
19 h 00	Propos de la présidente Florence Bettschart-Narbel
19 h 30	Repas
~20 h 30	Discours de M. Philippe Nantermod
~21 h 15	Tombola
22 h 00	Ouverture du bar
23 h 30	Fin de la manifestation

publicité

Confort-lit
DEPUIS 1989
35 ans
Les plus grandes marques de literie, pour un sommeil sain et réparateur.

YVERDON Av. de Grandson 60 024 426 14 04
LAUSANNE Rue Saint-Martin 34 021 323 30 44
GIVISIEZ Route des Fluides 3 026 322 49 09

Confort-lit
scannez-moi

www.confort-lit.ch

À l'Est, l'ombre de Rapallo

par Pierre Schaeffer

Les élections autrichiennes ont confirmé la montée de l'extrême droite en Europe. Le FPÖ devient le premier parti, mais ne gouvernera pas pour cause de refus des autres partis de former une alliance avec lui. Il n'y aura donc ni soutien, ni participation de l'extrême droite, mais, comme en France, son influence sur la coalition gouvernementale pèsera, même si elle fait partie du non-dit. Elle s'exercera dans deux domaines: la maîtrise de l'immigration, voire la *«remigration»* d'une partie des étrangers, et en politique extérieure, le refus constant d'entrer dans l'OTAN et d'abriter des armes nucléaires.

L'Autriche rejoint ainsi les États d'Europe de l'Est, quelquefois membres de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) qui ont adopté une position neutraliste, appréciée de Moscou. C'est le cas de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Serbie qui forment un véritable glacis, fracture au sein de l'Europe de l'Est, tous États rassemblés hâtivement à la chute du Rideau de fer, il y a trente ans dans un traité sous allégeance des États-Unis, l'OTAN, et pour la Hongrie et la Slovaquie, l'UE.

Cette fracture économique et stratégique est dénoncée par les autres États membres de l'UE et Viktor Orban, chef du Gouvernement hongrois, l'a mesuré à ses dépens quand il s'est exprimé à la tribune du Parlement européen pour présenter son programme de président. La clé de cette fracture au sein de l'Europe se situe dans l'État prépondérant de la région, l'Allemagne, restée fidèle à l'OTAN et qui vient d'accepter des missiles nucléaires sur son sol comme ce fut déjà le cas dans les années 1980 lors de la crise des euromissiles.

Par-delà cette fidélité à l'OTAN, un faisceau d'indices pourrait toutefois annoncer une évolution de l'Allemagne. C'est d'abord son inquiétude sur la pérennité du bouclier américain. C'est ensuite le recul de l'économie allemande, en récession pour la deuxième année. C'est enfin la montée de l'extrême droite, représentée par l'AfD, premier parti dans plusieurs états de la Fédération. L'AfD reste hostile à un soutien de grande ampleur à l'Ukraine et justifie le refus par le chancelier Olaf Scholz de livrer des missiles de longue portée à l'Urkraine. De là à redouter un rapprochement de Berlin et de Moscou sur le mode de Rapallo (1922) qui entérine les accords militaires secrets entre l'Allemagne et la Russie bolchévique, au détriment du Traité de Versailles. Une évolution neutraliste de l'Europe centrale recueille les faveurs de Moscou qui souhaite un arrière-pays dénucléarisé sur ses frontières occidentales pour concentrer sa puissance militaire sur ses frontières du sud, limitrophes de la Turquie et du Proche-Orient déjà en état de guerre.

Paradoxalement l'Amérique n'est pas loin de cette géostratégie sur la base d'un axiome: le danger pour la paix n'est pas en Europe, mais dans la zone indo-pacifique où le péril ne vient plus du Japon, comme au XIX[e] siècle quand les États-Unis se lancent sous l'influence de l'amiral Mahan dans la construction d'une puissance navale, mais de la Chine redoutée sur le double plan commercial et stratégique. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle américaine du 5 novembre, le Traité de l'Atlantique nord est menacé de perdre sa clause d'automaticité de l'intervention américaine en cas d'agression de l'un de ses membres. C'est une victoire ultime pour la Russie qui obtient à l'ouest une zone tampon limitrophe de l'Allemagne revenue à la géopolitique du XIX[e] siècle.

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle américaine, le Traité de l'Atlantique nord est menacé de perdre sa clause d'automaticité.

publicité

HSB
Chaleur maîtrisée.
HSB Brûleurs et systèmes de chauffage SA
Ch. de Mongevon 6
1023 Crissier
Tél 021 637 37 17
www.hsb.ch
-weishaupt-
Concessionnaire officiel

Donald, celui qui oublie de payer ses factures... Un art de vivre...

par Fabienne Guignard

Les campagnes électorales américaines sont décidément très originales.

Donald dans son dernier meeting en Pennsylvanie a dansé pendant une demi-heure, enfin s'est dandiné en ne bougeant que les bras comme à son habitude, devant 100 000 personnes, sans dire un mot. Il danse. C'est tout. Pas besoin de programme. Il est le nouveau messie, sa parole même muette est d'or. Tranquille l'ami Donald, mais sacrément profiteur sur les bords. Le voilà distrait… Comme toujours il oublie de payer ses factures, un fait récurrent chez lui. Une manie, un sans-gêne mais depuis le temps, ça marche…

Des centaines de bus transportant des MAGA fanatiques, loués pour l'occasion, sont repartis à vide du lieu de réunion dans la campagne, car l'entreprise mandatée n'était pas payée depuis longtemps. Laissant ses fans seuls, à pied, dans la campagne alors que lui avait repris la route dans sa voiture de luxe et son *Trump Force One*… Rien à faire de ses électeurs. Il fait toujours ça.

Mais là, ça fait beaucoup de gens restés sur le carreau. Sûr qu'ils lui ont trouvé des excuses…

À la Trump Tower pareil, il ne paie rien, aucun réparateur, aucun livreur, qui abandonnent le combat et finalement ne réclament pas leur dû. Les voilà floués dans les grandes largeurs…

Le richissime milliardaire est en fait une vieille râpe qui profite des petits métiers. Il a commencé sa carrière comme cela, comme le lui avait appris son papa, un immense *«salopard»* et son mentor, le fameux Roy Cohn, avocat de son état. Rudy Giulani en dix fois pire… Un des plus grands sale type de sa génération. Notre Donald a ainsi été à bonne école. Il ne payait pas ses ouvriers. Pas de vergogne. Pas de honte. Procès à la chaîne. Un véritable art de vivre. Il a manifestement un problème avec ses factures, la phobie administrative comme le disait un ancien ministre français pris les mains dans le pot de confiture pour non-paiement de ses impôts. Cette petite faiblesse est de notorité publique pourtant mais ses MAGA lui pardonnent tout, tous ses mensonges, toutes ses bassesses. Ça passe nickel chrome. Hallucinant.

Contre une telle idolâtrie sans limite, impossible de vraiment régater. La pauvre Kamala fait ce qu'elle peut mais elle n'est pas aidée par Joe qui s'affaiblit de jour en jour. Antony continue de collectionner des miles sans beaucoup de résultats. Le voilà de retour d'Asie. The place to be. À sa retraite, il va s'y installer pour faire des affaires… C'est pour bientôt…

Kamala n'est pas non plus la bombe politique qu'il faudrait pour relever le défi. Elle fait des interviews. Lui ne veut plus en faire. Elle est plus forte que lui en face-à-face. Il refuse le débat c'est tout. Il danse. Comment le forcer même si c'est la tradition. Personne n'a réussi à lui faire présenter ses déclarations d'impôt avant et durant son mandat. La justice, c'est pas pour lui. C'est quand il n'a pas de procès qu'il s'inquiète. Les procès, c'est sa vie. Et bien voilà dans trois semaines on saura à quelle sauce on va être mangés mais dans tous les cas, cela ne sera pas un repas raffiné. La cuisine politique américaine, c'est pas du gâteau. Trop vieux, trop sec. Bref pas appétissant du tout… Mais il faut bien manger…

En Pennsylvanie Donald a dansé pendant une demi-heure, devant 100 000 personnes, sans dire un mot.

Comme toujours il oublie de payer ses factures, un fait récurrent chez lui.

Le richissime milliardaire est en fait une vieille râpe qui profite des petits métiers.

publicité

Fiduciaire PAUX Conseils & Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch